

# Planifiez dès aujourd'hui les beaux souvenirs de demain

Guide pour amorcer la conversation  
à propos du transfert de patrimoine





## L'avenir de votre famille commence par une conversation, aujourd'hui

Saviez-vous que de nombreuses familles canadiennes ne sont pas adéquatement préparées au transfert de patrimoine? Cela est souvent dû à un manque de communication.

La préservation de votre patrimoine et de l'héritage familial exige une planification adéquate; et tout commence par une série de franches discussions. Ce guide examine des sujets importants pour vous aider à amorcer des discussions constructives avec votre famille et vos bénéficiaires.

Il est essentiel de cultiver la confiance et la notion de responsabilité pour rehausser la communication au sein de la famille et bâtir le patrimoine multigénérationnel. De plus, il est important d'amorcer ces conversations et de prendre des décisions avant qu'une crise survienne et que les émotions soient à fleur de peau.

Faites participer vos enfants et petits-enfants. En incluant les jeunes enfants et petits-enfants tôt, vous leur inculquerez des connaissances financières cruciales afin de mieux les préparer à la gestion de leur héritage.



70 % des Canadiens aisés comptent laisser un héritage. Toutefois, seulement 57 % d'entre eux affirment être raisonnablement bien préparés pour leur futur transfert de patrimoine<sup>1</sup>.

## Pourquoi la planification de l'héritage est-elle importante?

Également connue sous le nom de planification successorale, la planification de l'héritage pose les bases du transfert de vos biens à votre famille, à vos amis ou à des organismes de bienfaisance après votre décès. Ce processus vous permet de transmettre le patrimoine que vous avez bâti, et ce, conformément à vos valeurs et à vos volontés. S'il y a une chose que tout le monde souhaite éviter, c'est d'être pris de court par une maladie soudaine ou un accident sans avoir mis en place un plan adéquat de transfert du patrimoine. Quand on laisse la responsabilité du partage des avoirs et des biens immobiliers aux membres survivants de la famille, cela peut causer de la confusion et des désaccords, surtout s'il y a plusieurs enfants et bénéficiaires. Le surcroît de stress lié à des conséquences fiscales imprévues peut exacerber des émotions déjà vives.

C'est pourquoi il est si important de planifier dès aujourd'hui. Le plan successoral idéal est un plan sur mesure, qui tient compte de tous les besoins et particularités de votre famille, actuels et futurs. La planification vous permet de découvrir des possibilités d'économies d'impôt, d'atténuer les écarts financiers éventuels et de maximiser votre situation financière actuelle. Il est vrai que la discussion peut rendre mal à l'aise. Toutefois, en discutant ouvertement avec vos proches du transfert de votre patrimoine, vous pourriez consolider les liens entre les différentes générations.

<sup>1</sup> Source : Ipsos Canada, Wealth Transfer: Canadians & Financial Advice, 2020.

# Comment amorcer la conversation

Il n'est jamais trop tôt pour planifier le transfert de votre patrimoine, et sachez que vous pourrez apporter des ajustements par la suite. Votre famille s'agrandit et évolue; votre plan aussi.

Réfléchir ensemble à l'élaboration d'un énoncé de mission familial est un excellent point de départ. Vous pouvez utiliser notre cahier intitulé *Créez votre énoncé de mission familial*. Cet exercice amusant renforce la collaboration et permet d'harmoniser les objectifs de la famille et d'en apprendre un peu plus sur chacun en réfléchissant aux aspirations et valeurs communes.

Selon les estimations, les avoirs transférés d'une génération à l'autre devraient s'élever à 1 100 milliards de dollars d'ici 2026.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Investor Economics, 2018



# Dix aspects à prendre en compte pour façonner votre héritage

## 1 Déterminez clairement ce que la planification de l'héritage signifie pour vous

Il n'est pas toujours facile d'aborder des sujets comme la mort et l'héritage avec vos parents ou vos enfants. Toutefois, une entrée en matière portant sur les valeurs et les aspirations peut adoucir ces douloureux sujets. Quelle que soit l'approche choisie, le premier pas est toujours le plus important. Voici quelques pistes de réflexion.

- Expliquez pourquoi cette question est importante pour vous et soyez à l'écoute.
- Réfléchissez à votre énoncé de mission familial et à vos valeurs.
- Quels sont vos buts? Est-ce qu'ils incluent la sécurité financière des générations futures, les économies d'impôt, les études, la réputation de la famille, les œuvres de bienfaisance?
- Quels sentiments et émotions sont importants pour votre famille? Est-ce la tranquillité d'esprit, l'harmonie, une plus grande responsabilité, une meilleure communication?



### REMARQUE :

Pour aider les membres de la famille à s'investir davantage dans le résultat, il vaut mieux présenter cela comme une discussion sur les valeurs et les objectifs, plutôt que sur vos dispositions testamentaires.

### *Pourquoi la planification de l'héritage est-elle importante pour vous?*

## 2 Préparez-vous dès aujourd'hui pour faire face aux imprévus

Nos besoins changent au fil du temps et le bien-être financier de nos proches peut avoir une incidence sur plusieurs générations. Que ce soit pour vous ou pour vos parents, il est important de tenir votre famille informée et de vous doter d'un plan de protection contre les risques adapté à votre situation. Voici quelques éléments à examiner :

- Avez-vous un plan de soins de longue durée? Connaissez-vous les options qui s'offrent à vous pour vos vieux jours? Par exemple, souhaitez-vous vieillir chez vous? Avez-vous songé aux frais de soins à domicile?
- Avez-vous des polices d'assurance qui prennent en charge des soins médicaux importants?
- De quel niveau de protection votre famille a-t-elle besoin?
- Avez-vous ou vous faut-il une assurance pour financer les dettes éventuelles ou payer l'impôt à votre décès?



[Comment se préparer à l'inattendu?](#)

### 3

## Réfléchissez à la structure de votre famille

La façon dont vous allez organiser votre héritage dépend largement de la structure de votre famille. Chaque famille a sa propre dynamique et, pour être bien structuré, le plan successoral doit être fait sur mesure.

- S'agit-il de votre première union et tous les enfants de la famille sont-ils les enfants naturels ou adoptés des deux conjoints?
- Y a-t-il des beaux-enfants ou des beaux-parents dans l'équation?
- Le chef de famille est-il séparé, mais pas divorcé?
- Faut-il prendre en compte un(e) ex-conjoint(e)?

La planification successorale des familles reconstituées peut être beaucoup plus complexe. Vous devez prendre en compte les besoins du conjoint survivant et ceux des enfants issus des unions précédentes. Par exemple, dans le cas d'un premier mariage, il est assez courant de laisser la totalité de sa succession au conjoint survivant. Dans le cas d'une famille reconstituée, cela est souvent déconseillé, car tous les biens laissés au nouveau conjoint risquent de ne pas être transférés aux enfants après le décès de ce conjoint.

De plus, il est important de tenir compte des bénéficiaires ayant des besoins particuliers. Leurs besoins futurs ont-ils été pris en compte?

Quels sont les aspects importants de votre structure familiale?



## 4 Visez un transfert de patrimoine fiscalement avantageux

Consultez un expert en fiscalité afin de structurer votre succession de manière à maximiser les économies d'impôt. Par exemple, bien des gens se préoccupent des frais d'homologation (connus sous le nom de « droits de succession » en Ontario). Pourtant, dans la plupart des cas, c'est l'impôt sur le revenu qui peut amputer le plus votre succession (en particulier au Manitoba et au Québec, où il n'y a pas de frais d'homologation).

*Quelles questions aimeriez-vous poser à un expert en fiscalité?*

5

## Prudence au moment de transférer des biens comme une entreprise familiale ou une propriété de vacances

Suivant la structure de votre famille, il peut arriver que certains biens soient plus intéressants pour un bénéficiaire que pour un autre lors de la répartition de la succession. Assurez-vous que les décisions et les raisons qui y ont mené sont claires pour tout le monde, y compris les conséquences fiscales et les responsabilités. Voici quelques aspects à prendre en compte :

- Si vous possédez une entreprise familiale, restera-t-elle dans la famille ou sera-t-elle vendue? Avez-vous discuté avec les membres de la famille pour savoir si l'un ou l'une d'entre eux souhaite prendre la relève?
- Avez-vous plusieurs propriétés résidentielles? Y a-t-il une propriété, comme une maison de vacances ou un chalet, qui intéresse un ou plusieurs de vos enfants?

Si vous avez plusieurs enfants et souhaitez les traiter équitablement, il est généralement préférable de répartir simplement la succession en parts égales sans préciser qui recevra quoi. Toutefois, si vous savez qu'un des enfants tient particulièrement à un bien important comme une entreprise

ou une propriété de vacances, vous devriez en discuter en famille pour que tout le monde comprenne bien le plan et que personne ne se sente lésé.

N'oubliez pas que si un(e) des enfants souhaite acquérir un bien précis, il ou elle peut l'« acheter » à la succession en utilisant sa part d'héritage. Vous devez toutefois vous assurer que la succession est suffisamment importante pour que cela soit possible. Des assurances sont peut-être nécessaires pour combler les lacunes éventuelles.

**Y a-t-il des biens particuliers auxquels vous souhaitez accorder un peu plus de réflexion?**

6

## Tenez compte des biens ayant une valeur sentimentale

La valeur ne se mesure pas toujours en dollars. Certains biens, comme les meubles, les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de famille, ont souvent une grande valeur sentimentale.

- Avez-vous des biens que vous souhaitez léguer à une personne en particulier?
- Avez-vous communiqué vos intentions à vos proches afin de connaître leurs opinions et demandes?



### REMARQUE :

À moins de tenir absolument à léguer un bien précis à une personne précise, il est généralement préférable de ne pas donner trop de détails dans votre testament. Il est souvent impossible de connaître la teneur exacte de votre succession à votre décès et si un bien précis n'en fait plus partie à ce moment-là, cela peut engendrer des déceptions.

Quels biens ont une valeur sentimentale pour votre famille?

Empty dashed box for notes or answers.

## 7

### Envisagez une fiducie

Si un des bénéficiaires est encore assez jeune ou a besoin d'être accompagné pour gérer une somme d'argent importante, réfléchissez à la meilleure façon de structurer l'héritage afin qu'il soit utilisé de manière adéquate.

- Vous pourriez rédiger votre testament de manière à ce que les avoirs soient confiés à une fiducie établie au profit du bénéficiaire, plutôt que transférés directement au bénéficiaire.
- Consultez votre avocat pour décider de la structure de la fiducie. Essayez au préalable de déterminer à quel âge vos enfants seront suffisamment matures pour recevoir une importante somme d'argent.
- Très souvent, il est recommandé de transférer les avoirs aux bénéficiaires de façon graduelle (par exemple, une partie du capital à 25 ans, une autre à 30 ans et le reste à 35 ans ou même plus tard, suivant l'ampleur de la succession).
- Si vous constituez des fiducies testamentaires dont la durée prévue est de plusieurs années, songez à nommer un fiduciaire. Dans certains cas, la meilleure option peut être de nommer un fiduciaire professionnel si aucun membre de la famille et aucune de vos connaissances ne convient pour ce rôle.

#### Quel est l'intérêt d'une fiducie?

8

## Planifiez soigneusement vos dons de bienfaisance pour en maximiser les avantages fiscaux

De quelle façon vos dons de bienfaisance profiteront-ils à l'ensemble de votre succession? Un plan de dons de bienfaisance bien construit permet de bâtir un héritage qui reflète vos valeurs et les causes qui vous sont chères, tout en réduisant l'impôt sur le revenu à payer. Voici les aspects importants à prendre en considération :

- **Choix du moment** – Vous pouvez faire des dons de votre vivant. Ainsi, vous pourrez maximiser les avantages fiscaux et commencer à faire œuvre utile.
- **Pouvoir décider quoi et quand donner** – Déterminez la stratégie qui produira le meilleur résultat pour votre famille. Vous pourriez désigner un organisme de bienfaisance comme bénéficiaire, établir des fonds à vocation arrêtée par le donateur ou faire don de polices d'assurance. Vous pouvez aussi faire don de titres cotés en bourse, car les dons en biens sont fiscalement plus avantageux que les dons directs en argent.

N'oubliez pas de consulter les membres de la famille à ce sujet. Souhaitez-vous inclure des causes qui sont chères à vos enfants et petits-enfants? Veillez à ce que chacun comprenne bien l'incidence de vos volontés sur l'ensemble de votre plan successoral et indiquez clairement vos intentions de dons de bienfaisance dans votre testament.

**Quelles causes sont importantes pour votre famille?**

## 9 Définissez les rôles

Une des plus importantes décisions à prendre durant le processus de planification successorale est le choix d'un **représentant personnel** (parfois appelé « exécuteur testamentaire », « liquidateur » ou « fiduciaire de la succession », suivant votre lieu de résidence).

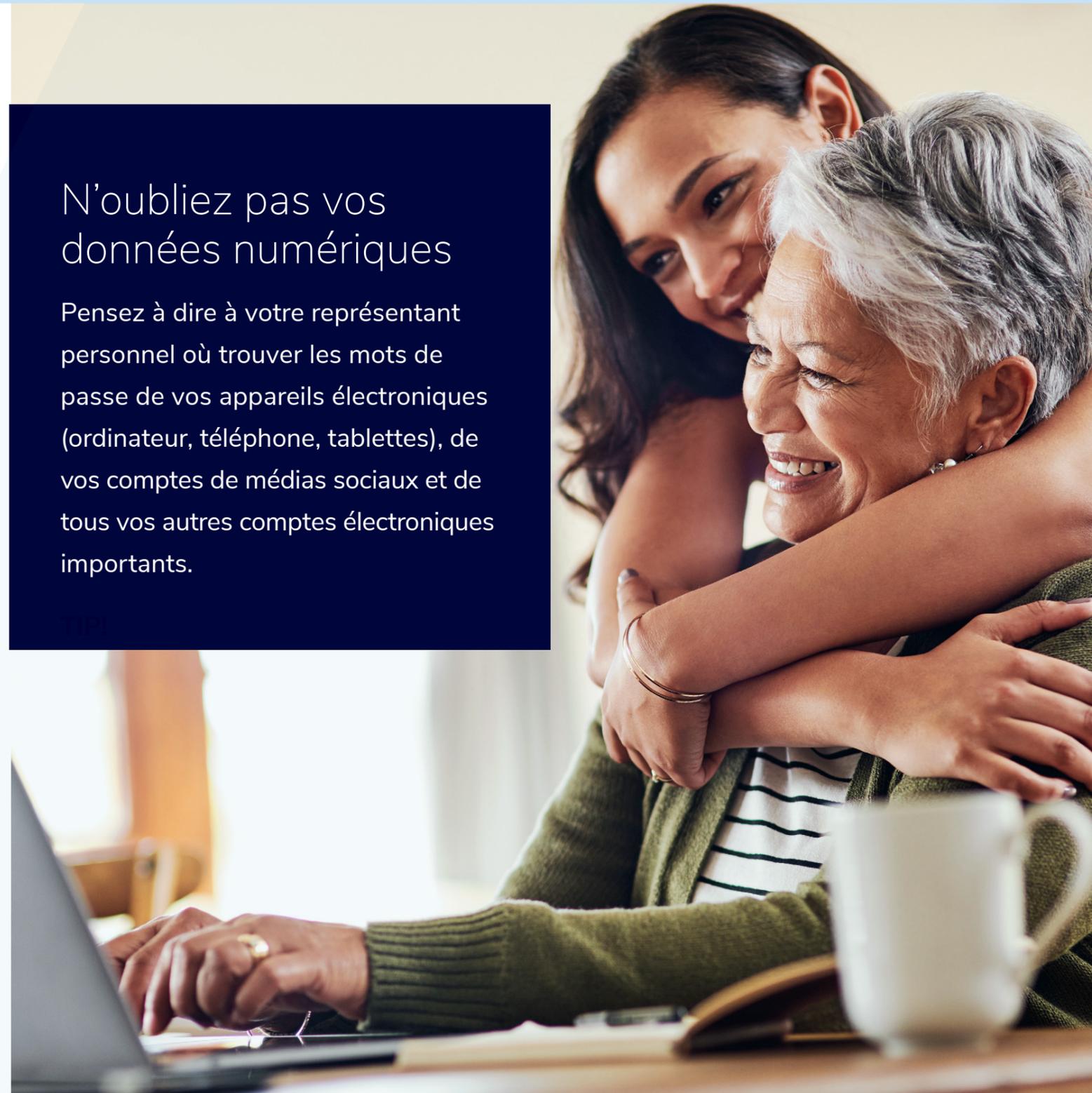
Cette personne aura de nombreuses responsabilités; elle devra notamment récupérer le testament, communiquer avec les bénéficiaires et veiller à ce que les volontés de la famille soient respectées telles qu'elles ont été établies. Pensez à lui indiquer l'endroit où vous conservez vos documents de succession pour qu'elle puisse les trouver facilement, le moment venu.

Questions importantes à se poser lors du choix d'un représentant personnel :

- Souhaitez-vous confier ce rôle à un membre de la famille, à un ami ou à un professionnel?
- Votre représentant personnel réside-t-il à proximité? Il est généralement recommandé de choisir une personne qui réside dans la même province que vous. La désignation d'une personne qui ne réside pas au Canada peut poser problème.
- Cette personne a-t-elle le souci du détail?

### N'oubliez pas vos données numériques

Pensez à dire à votre représentant personnel où trouver les mots de passe de vos appareils électroniques (ordinateur, téléphone, tablettes), de vos comptes de médias sociaux et de tous vos autres comptes électroniques importants.





- Est-elle consciente du temps qu'elle devra consacrer à ses tâches et en avez-vous parlé avec elle pour obtenir son consentement avant de la désigner officiellement?

#### REMARQUE :

Il est préférable de choisir votre représentant personnel avant de rencontrer votre notaire ou avocat.

#### Autres personnes à désigner potentiellement :

- Fondé de pouvoir ou mandataire
- Fiduciaire pour administrer la ou les fiducies établies dans le cadre de votre plan successoral
- Tuteur, si vous avez de jeunes enfants

**L'intervention d'un aidant** est une question souvent négligée, qu'il convient d'aborder au moment de planifier les soins de longue durée.

Des exemples de questions à se poser :

- Comment pourrait-on répartir les responsabilités entre les enfants?
- Faut-il embaucher une personne extérieure?
- Si un de vos enfants accepte ces responsabilités, devra-t-il s'absenter de son travail et comptez-vous compenser cette perte de revenus?

Qui saurait s'acquitter du rôle de représentant personnel, selon vous?  
Pourquoi?

## 10 Favorisez l'acquisition de connaissances financières, surtout chez les enfants

Certains membres de la famille, en particulier les enfants, ne maîtrisent peut-être pas tous les concepts financiers qui seront abordés durant ces conversations. Si vous avez besoin d'une aide supplémentaire sur un sujet particulier, sachez que votre conseiller IG a accès à diverses ressources éducatives et à des spécialistes.

En fin de compte, il est important de créer un climat de confiance qui encourage les membres de la famille à poser des questions, à exprimer leur opinion sans craindre d'être jugés et à approfondir leurs connaissances. Votre objectif est de transmettre vos connaissances financières et vos conseils en la matière afin que ces discussions profitent à chacun. Voici des exemples de questions à poser à vos enfants :

- Veux-tu améliorer tes connaissances financières?
- Quels domaines t'intéressent le plus?
- Quel type d'apprentissage te convient le mieux?
- Que dirais-tu de discuter avec notre conseiller financier?

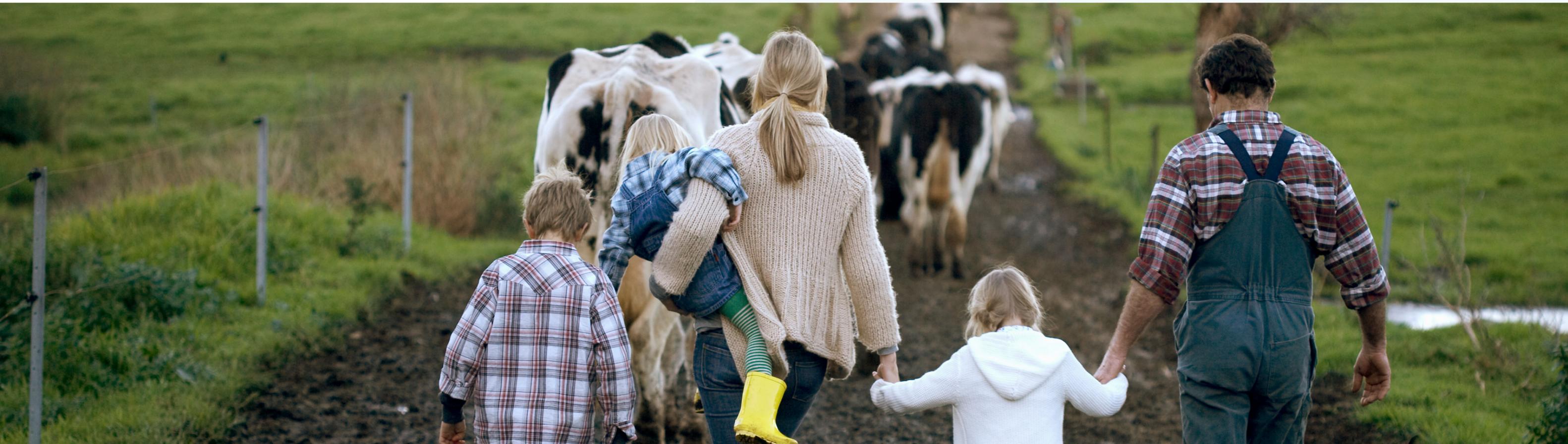
*Dans quels domaines financiers souhaitez-vous voir les membres de votre famille acquérir des connaissances?*

## Faites le point sur cette conversation

Il est important de déterminer les prochaines étapes, les idées à explorer ou les questions en suspens. Si nécessaire, donnez un peu de temps à chacun pour réfléchir à ses impressions. Une fois que vous aurez pensé à tout cela, posez-vous les questions suivantes :

- Votre famille peut-elle tirer trois grands enseignements de cette conversation?
- Votre famille a-t-elle besoin de resserrer ses liens? Devriez-vous faire participer une autre personne?

- Faut-il programmer des réunions périodiques?
- Avez-vous besoin du soutien d'un ou de plusieurs conseillers extérieur, par exemple un avocat spécialisé en droit des successions? N'oubliez pas de vous informer sur les qualifications de vos conseillers pour vérifier qu'ils sont spécialisés dans le domaine d'expertise pour lequel vous avez besoin de conseils. Votre conseiller IG peut vous fournir une liste de personnes compétentes.





Que ce soit pour faciliter les discussions initiales en famille ou pour bâtir un plan de relève d'entreprise, nous sommes là pour répondre à tous vos besoins en matière de planification multigénérationnelle du patrimoine. Votre conseiller IG collabore avec des spécialistes expérimentés de la fiscalité, des successions, du droit de la famille et de l'assurance pour aider les familles à évaluer leurs possibilités et à surmonter les subtilités du transfert de patrimoine.

Notre mission est de vous aider à planifier dès aujourd'hui les beaux souvenirs de demain et à laisser un héritage durable.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller IG.

[gestionpriveegi.com](https://gestionpriveegi.com) /  /  /  / 

Ce document, rédigé et publié par IG Gestion de patrimoine, contient des renseignements de nature générale seulement. Son but n'est pas d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. Les lecteurs auraient avantage à obtenir des conseils adaptés à leur situation personnelle auprès d'un conseiller d'IG Gestion de patrimoine. Les marques de commerce, y compris IG Gestion de patrimoine et IG Gestion privée de patrimoine, sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par ses filiales. Produits et services d'assurance distribués par Services d'Assurance I.G. Inc. (au Québec, cabinet de services financiers). Permis d'assurance parrainé par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (à l'extérieur du Québec).

Pour en savoir plus sur le Plan vivant IG, consultez la page <https://groupeinvestors.com/fr/pourquoi-nous-choisir/plan-vivant-ig>

© Groupe Investors Inc. 2020 CVP2151HNW\_F (05/2021)